

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
**SÉANCE du 14 avril 2026**

Envoyé en préfecture le 20/04/2026  
Reçu en préfecture le 20/04/2026  
Publié le  
ID : 038-213803570-20260414-DEL202637AFFCOM-DE



L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril, à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-ANDRÉ-LE-GAZ (Isère), dûment convoqués le trois avril deux milles vingt-six se sont réunis en séance ordinaire, salle du conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric DUMOUCHEL, Maire.

**PRESENTS :** Frédéric DUMOUCHEL, Emilie CHAISSAN, Christophe VAGINAY, Chrystelle GERLAND, Jean-Marie BOSCH, Marie-Pierre MANGE, Fabienne COTTAZ, Grégory JACQUOT, Séverine VENNITTI (arrivée à 19h39), Julien COLAS, Malika ELQOBAI, Norman APOSTLE, Danièle PRIMARD, Amaury COCHET, Sylvie LAVIEILLE, Joël EMONET, Anne-Céline BLONDEL, Laurent CHAISSAN, Manon PRIMARD, Michael PRIMARD, Jean-Philippe MONIN-BONNARD

**POUVOIRS :** Patrick DUBOIS donne pouvoir à Jean-Marie BOSCH, Coralie VERNEY donne pouvoir à Manon PRIMARD

**Secrétaire de séance :** Jean-Marie BOSCH

Nombre de conseillers  
En exercice : 23  
Présents : 21  
Votants : 23

**DEL 2026 37 Affectation du résultat 2025 - Budget communal 2026**  
**(Votée à la majorité moins 4 abstentions : Manon PRIMARD, Coralie VERNEY, Michael PRIMARD et Jean-Philippe MONIN-BONNARD)**

Monsieur le maire rappelle à l'assemblée les résultats de fin d'exercice en fonctionnement et en investissement du budget communal 2025 :

- Résultat de clôture 2025 : section de fonctionnement : 686 908,26 €
- Résultat de clôture 2025 : section d'investissement : 1 010 772.75€

Monsieur le maire propose à l'assemblée d'affecter le résultat de fonctionnement de la manière suivante sur l'exercice 2026 :

- Report en section de fonctionnement : 300 000 €
- 1068 : Affectation du résultat de fonctionnement en section d'investissement : 386 908.26€
- Report en section d'investissement 2025 de l'excédent d'investissement 2025 : 1 010 772.75 €

Le conseil municipal, entendu l'exposé du maire après en avoir délibéré approuve à la majorité des membres présents ou représentés, la proposition d'affectation du résultat proposée par le maire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour copie conforme au registre le 16/04/2026 ;

Le Secrétaire,  
Jean-Marie BOSCH

Le Maire,  
Frédéric DUMOUCHEL